



Mensonge de l'objectif « 100 % présentiel », inégalités et précarités accentuées

La ministre de l'ESRI, Mme Vidal, ne cesse de répéter qu'elle poursuit l'objectif d'une « rentrée à 100 % en présentiel ». Le 25 août elle affirme encore dans *Le Parisien* : « Il n'y aura pas de jauge dans les amphis, afin d'exploiter la capacité maximale des salles et permettre le 100 % présentiel ».

Or ce n'est pas ce que préconise la circulaire de son ministère en date du 5 août, selon laquelle, concernant les cours : « Des mesures spécifiques de distanciation dans les salles d'enseignements ou d'hybridation des formations pourront être prises dans les établissements selon l'évolution de la situation sanitaire. » Autrement dit, « pas de jauge » et « capacité maximale » pour la ministre, mais « distanciation » et « hybridation » dans sa circulaire !

Quant aux examens, la circulaire prévoit : « Les examens peuvent être organisés en présentiel ou distanciel, au libre choix de l'établissement. Il est recommandé de prévoir des modalités de contrôle de connaissance permettant une bascule de l'ensemble des examens à distance en cas de dégradation de la situation sanitaire. »

En résumé, la circulaire laisse aux établissements toute latitude dans les mesures à prendre. C'est l'inégalité érigée en principe au nom de l'appréciation de la situation « sanitaire ».

Les établissements qui ont déjà annoncé qu'une partie de leurs enseignements seraient à distance (Paris-Dauphine où les enseignements seront à distance un jour sur cinq, Sorbonne nouvelle où tous les cours d'amphi seront à distance, Strasbourg...) se trouvent ainsi confortés dans leurs politiques restrictives.

En cette rentrée 2021, il faudrait débloquer des mesures de rattrapage des années d'enseignement que la gestion gouvernementale de la crise « sanitaire » a fait perdre aux étudiants (avant comme après le Bac). Pour le seul accueil des bacheliers supplémentaires, il faudrait 9000 postes : le ministère en annonce 720 ! Et demeurent les problèmes structurels qui n'ont toujours pas été traités, à commencer par le déficit abyssal de postes : rappelons que près de la moitié des heures d'enseignement sont assurées sous forme d'heures non statutaires, en heures complémentaires ou par des vacataires extérieurs.

Ce n'est pas le choix de la ministre qui, laissant aux établissements la responsabilité de saborder tout ou partie des cours au nom de la conjoncture, poursuit quant à elle, en particulier à travers les mesures d'application de la LPR, une politique structurelle de renforcement de la précarisation et de la concurrence entre les personnels : institutionnalisation de post-doctorats en CDD de droit public comme de droit privé, pseudo-CDI dits « de mission », contrats de « projets », chaires de professeur juniors (6 ans de CDD), RIFSEEP et suppression du contrôle de l'avancement et des mutations des BIATSS, ITA et PRAG-PRCE par les CAP, « repyramidage » pour les seuls ITRF impliqués dans la recherche, etc.

FO ESR soutient toutes les positions qui, comme la pétition de plusieurs centaines d'enseignants-chercheurs de toutes disciplines, comme les motions du jury M1 CHPS de Paris-Saclay ou du département d'histoire de l'Université de Saint-Étienne, demandent le rétablissement de tous les cours.

FO ESR appelle tous les personnels des établissements à se rassembler à tous niveaux à l'occasion des pré-rentrées et rentrées pour lister toutes leurs revendications et prendre position :

- ➔ pour le rétablissement immédiat et durable pour tous de tous les cours en « présentiel » avec tous les CM, TD, TP prévus dans les maquettes ;
- ➔ pour les postes et dotations nécessaires au rattrapage des dégâts causés par la gestion « Covid » de l'enseignement universitaire et le déblocage des postes de toutes catégories nécessaires pour le fonctionnement hors « crise sanitaire » ;
- ➔ pour l'abrogation de la LPR et de toutes ses mesures d'application.

FO ESR soutient l'appel à la grève et à la mobilisation dans l'Éducation nationale le 23 septembre (à l'appel de FNEC-FP FO, FSU, CGT Educ'action, Sud Éducation) « *Pour un plan d'urgence dans l'éducation, pour les postes, les salaires, l'amélioration des conditions de travail.* ».

FO ESR rejoint l'appel interprofessionnel des organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNEF, UNL, qui « *s'opposent à ce que la situation sanitaire soit utilisée par le gouvernement et le patronat pour accélérer la remise en cause des droits et des acquis des salariées et des jeunes* » et « *appellent les femmes et les hommes de toutes les professions, les jeunes, les retraité.es à se mobiliser, le 5 octobre, par la grève et les manifestations, pour obtenir de meilleurs salaires, pour leurs emplois et leurs droits et une meilleure protection sociale.* »

Montreuil, le 1^{er} septembre 2021